Nos retraites
Nos Droits
Notre Combat

Le projet du gouvernement
Les propositions de solidaires

Union syndicale
Solidaires

Le Gouvernement veut nous faire sauter dans l'inconnu

En dépit des réformes qui ont porté atteinte au montant des retraites, le système actuel continue à reposer sur une base professionnelle avec des mécanismes de solidarité. Le calcul de la pension individuelle est inscrit dans la loi, son montant est fixé en fonction du salaire et de la durée de cotisations, c'est ce qu'on appelle **un régime à «prestations définies»**. Depuis 1993 les réformes ont fait reculer l'âge de départ à la retraite, augmenté la durée de cotisation pour une retraite à taux plein, pénalisé les personnes n'ayant pas les annuités nécessaires en instaurant une décote, modifié le calcul des pensions… pour contenir les évolutions des dépenses de retraites.

Le gouvernement Macron veut remplacer le système actuel par un système de retraite à points. **Il nous vante : universalité, simplicité, transparence… il ment !** L'objectif du président des riches est de réduire les pensions pour **donner moins aux retraité·e·s** et de contraindre tou·te·s les travailleur·euse·s à **partir en retraite plus tard**. C'est parce qu'il veut limiter à 14% la part du PIB consacrée aux retraites, et que les patrons ne cotisent pas un euro de plus. La même dépense de pensions pour davantage de retraité·e·s, c'est la baisse pour tout le monde !

Aujourd'hui nous savons quels sont nos droits en fonction de nos salaires et de notre durée de cotisation. Demain la valeur du point, la conjoncture économique, le nombre de retraité·e·s, l'espérance de vie... vont passer **nos droits à la moulinette**. Le montant de pension dépendra de la valeur du point l'année en cours, avec une formule mathématique permettant d'équilibrer les comptes entre les recettes et les dépenses et en prenant en compte l'espérance de vie pour chaque génération…
On bascule dans l'imprévisible et l'absence de garanties.

De plus, **le système à points prend en compte l'ensemble de la carrière** dont les années de galère, celles où les salaires sont faibles… alors qu'aujourd'hui seules les 25 meilleures années sont prises en compte ou les 6 derniers mois pour le public. Ça diminuera la pension pour les carrières en dents de scie, avec des interruptions. Les inégalités continueront à s'accroitre.

Aujourd'hui 20 % de la masse des pensions sont des droits accordés à des salarié·e·s momentanément hors travail (maternité, maladie, invalidité, chômage indemnisé…). D'autres (les femmes en général) bénéficient d'une majoration de durée d'assurance pour avoir élevé un enfant, ou encore d'une retraite anticipée au titre de la pénibilité. Ces solidarités sont garanties, en étant au cœur du système. Demain, ces points seraient payés par un fonds de solidarité (Unedic, Sécurité sociale ou impôts). **Les solidarités dépendraient de décisions budgétaires du gouvernement**. Leur diminution est programmée…

Le système à points est contributif, « 1 € cotisé donne les mêmes droits ». « A belle carrière, bonne retraite » ; à mauvaise carrière… **C'est la vision du monde de Macron, qui sépare « ceux et celles qui ont réussi de ceux et celles qui ne sont rien ».**

Alors que faut-il faire ?

Diffuser ce dépliant.

Discuter avec nos collègues, expliquer la réforme et ses reculs.

Agir ensemble, travailleurs, travailleuses, jeunes, retraité·e·s, chômeur·euse·s, gilets de toutes les couleurs… pour nos droits.

Interpeller les organisations syndicales pour qu'elles agissent. Seules deux d'entre elles partagent le projet du gouvernement et pas sur tout…

Manifester ensemble à la prochaine occasion.

Se réunir, s'organiser, se syndiquer, se révolter…

Vos droits, vos luttes, votre syndicat…
www.solidaires.org contact@solidaires.org
fb @USolidaires twitter @UnionSolidaires
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
01 58 39 30 20

Nous voulons

Justice sociale

- **Pour tous les régimes, taux de remplacement à 75 % (entre la retraite et le dernier salaire ou traitement).**
- **Pas de retraite inférieure au SMIC.**
- **37 années de cotisations pour le taux plein.**
- **Non à la décote.**
- **Et pour payer les retraites, il faut des cotisations sociales sur tous les revenus distribués par les entreprises : salaires, primes non intégrées dans le salaire, participation, intéressement, dividendes…**
- **Age légal de départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles, maintien des droits professionnels.**
- **Maintien des droits familiaux pour les femmes tant que l'égalité des salaires et dans la prise en charge des enfants n'est pas réalisée, pour la majoration des retraites du niveau des inégalités de salaires constatées.**

Solidarité

Intergénérationnelle

Aujourd'hui nous sommes censé·e·s travailler jusqu'à 62 ans, pourtant l'âge moyen où les personnes quittent leur travail est de 60 ans du fait de maladie ou de chômage. Dans le même temps les jeunes tardent à trouver un vrai travail et surtout un vrai salaire. Et si c'est vrai qu'on vit plus longtemps, ce n'est pas nécessairement en bonne santé. Alors travailler pour un patron, c'est non !

- **Surcotisation sociale patronale équivalente à celle d'un taux plein sur l'emploi à temps partiel.**
- **Mise en place d'un congé parental partagé, bien rémunéré et qui ne coupe pas avec l'emploi.**
- **Développement des équipements de la petite enfance.**
- **Droit pour tous les étranger·ère·s qui ont cotisé de rester en France pour pouvoir bénéficier de leur retraite.**
- **Prise en charge à 100 % de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale.**
- **Non au système à points qui diminue les pensions, augmente les inégalités et diminue les solidarités.**
- **Intégration des régimes de retraites complémentaires dans les régimes de base en annuités.**
- **Maintien des systèmes par annuités en abrogeant les réformes régressives et en les améliorant.**

Égalité

Femmes/hommes

Les inégalités dans le monde du travail et dans la famille se répercutent sur le salaire et l'emploi des femmes et ces inégalités sont amplifiées au moment de la retraite laissant de nombreuses femmes sans moyens pour vivre dignement. Nous ne voulons pas l'aumône mais un système de retraites qui corrige les discriminations plutôt que de les amplifier. C'est ça un système solidaire.

La sécurité sociale, dont les retraites font partie, sert à accorder des droits aux personnes qui sont dans l'incapacité de travailler pour subvenir à leurs besoins. Mais ces droits ne doivent pas être au rabais. Une retraite doit être digne, dans la continuité d'un salaire que nous souhaitons digne aussi. C'est pourquoi le système doit être redistributif, donner plus à ceux et celles qui ont moins. Alors que les profits des grandes entreprises augmentent sans cesse, que les dividendes alimentent une poignée d'ultra riches, c'est justice de demander une augmentation des salaires et des cotisations sociales qui doivent servir à vivre mieux tout de suite et demain.

RETRAITES

LE GOUVERNEMENT NOUS MENT

2016

Le système par points en réalité ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue.

ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points...

... et donc de diminuer le niveau des pensions.

NOUS QU'EST-CE QU'ON VEUT ?

LE MONDE DU TRAVAIL

RETRAITÉE, J'EN SORS !

« JEUNE », J'Y ENTRE !

35 H

34 H

33 H

32 H

JUSTICE SOCIALE

SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

ÉGALITÉ FEMMES /HOMMES

Union syndicale **Solidaires**